FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

REF. EMPLOI : 009-2017/SCRI

Poste						
	Remplacement		Accroissement temporaire d'activité	X	Création de poste	

Nous recherchons pour

l'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
DIRECTION GENERALE – Service de la communication et des relations institutionnelles
78 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94700 MAISONS-ALFORT

METRO 8 : MAISONS-ALFORT STADE ou ECOLE VETERINAIRE
RER D : MAISONS-ALFORT/ALFORTVILLE

Un(e) chargé(e) des relations presse – fonctionnaire de catégorie A

ou agent contractuel en CDD de 3 ans

Contexte :

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public de l'Etat placé auprès du ministère de l'Economie et des Finances. Créée par la loi de réglementation des télécommunications (n°96-659 du 26/07/96), l'ANFR comprend six directions, six services support, dix implantations en métropole et quatre antennes ultra-marines. Elle gère l'ensemble du spectre des fréquences.

Le service de la communication et des relations institutionnelles (SCRI) constitue un service transverse, rattaché à la direction générale, qui s'appuie sur l'ensemble des directions et services pour exercer ses missions. Il fait des propositions à la direction générale, qui détermine les choix stratégiques de la communication, puis les met en œuvre. Il traite également des relations avec les élus. Six personnes sont rattachées à ce service.

Les fréquences radioélectriques constituent une ressource naturelle disponible en quantité limitée. Elles sont déterminantes pour la compétitivité des économies développées car des secteurs entiers reposent sur l'accès à cette ressource : communications mobiles, audiovisuel hertzien, satellites, transports, défense, observation de la terre ou Internet des objets. Ces industries contribuent à l'innovation, à la création de nombreux emplois et constituent souvent des valeurs sûres pour le commerce extérieur. Les fréquences constituent ainsi l'un des piliers de l'économie numérique.

Pour de plus amples informations sur l'activité de l'Agence, le titulaire peut avoir accès à son site internet à l'adresse suivante : http://www.anfr.fr

Plus particulièrement dans le cadre du transfert de la bande de fréquences des 700 MHz, qui permet actuellement la diffusion de services audiovisuels, vers les services de très haut débit mobile, l'ANFR a été chargée par le Gouvernement de gérer les aides directes aux téléspectateurs et mettre en œuvre des campagnes de communication régionales multi-supports pour informer la population, les acteurs institutionnels, élus et professionnels des conséquences de ce transfert sur la réception de la télévision.

Ces campagnes de communication régionales vont suivre les nombreux réaménagements de fréquences de la TNT qui seront mis en œuvre progressivement, en 13 phases, selon un calendrier défini par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, entre octobre 2017 et juin 2019.

Cette campagne de communication s'appuie notamment sur des actions vers les medias essentiellement locaux/régionaux, pour chacune des 13 phases, afin de s'assurer que l'information est bien traitée et que les téléspectateurs seront informés des actions à mettre en œuvre pour leur garantir une continuité de la réception de la télévision.

Dans ce contexte, l'ANFR recrute, pour son service de la communication et des relations institutionnelles (SCRI), un(e) chargé(e) des relations presse.

Contenu de l'emploi :

Le (la) titulaire aura la charge, sous la responsabilité de la cheffe du service, de :

- développer les relations presse de l'ANFR, en entretenant et en enrichissant un réseau de relations medias ;
- organiser avec les homologues d'autres administrations (CSA…) ou acteurs privés (opérateurs télécoms, organisateurs de grands événements…) des événements presse ;
- rédiger les argumentaires (communiqués de presse, dossiers de presse) à destination des journalistes pour valoriser les réalisations de l'ANFR ;
- organiser des conférences de presse, notamment en régions dans le cadre des réaménagements de fréquences de la TNT, de gérer les invités presse et procéder aux relances des journalistes. A ce titre, des déplacements réguliers en régions sont à prévoir ;
- être force de proposition dans la suggestion de nouvelles pratiques relations presse, comme par exemple celles adaptées aux nouveaux influenceurs (bloggeurs, youtubeurs…) ;
- assurer une veille media constante des dernières actualités concernant l'ANFR ;
- suivre la performance et les « retombées presse » des actions de communication mises en place par le SCRI (revue de presse et reporting).

En outre, le (la) titulaire participera pleinement aux différentes activités du service, en prenant part aux projets et en étant force de proposition. Il (elle) pourra être sollicité(e) dans la rédaction de documents de communication et l'organisation d'événementiels.

Profil :

- Fonctionnaire de catégorie A ou agent contractuel, de formation BAC + 4/5 (master, école de commerce, IEP…) avec une spécialisation en communication ;
- expérience d'au moins deux années dans les relations presse. Vous savez utiliser des outils de gestion des relations presse, de reporting et de veille, notamment sur les réseaux sociaux ;
- excellentes qualités de synthèse et rédactionnelles, rigueur et précision ;
- connaissance solide des différents medias : presse écrite, web, PQR, TV, radio, blog…
- très bon relationnel et aisance à l'oral ;
- curieux (se), dynamique, esprit créatif et innovant, autonome et de nature positive.

Vous êtes capable d'analyser et de vous approprier les sujets techniques, d'identifier les messages essentiels à transmettre aux influenceurs et de rédiger en vulgarisant des données techniques parfois complexes.

Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation à : rh@anfr.fr

Contacts :

- Catherine BEAUMONT – Cheffe du service des Ressources Humaines

Tél. : 01.45.18.72.06

- Isabelle HAUTBOIS – Cheffe du service de la communication et des relations institutionnelles

Tél. : 01.45.18.72.19

Date de disponibilité du poste : 01/05/17

Date de diffusion de l'emploi : 03 avril 2017

Date limite de réception des candidatures : **24 avril 2017**